



4^{ème} tournoi national du PPC Wattignies

Règlement sportif

Article 1

-Le PPC Wattignies organise son 4^{ème} tournoi homologué National B (N° homologation à venir).

-Le tournoi se déroulera les **samedi 26 août et dimanche 27 août 2023**.

Les parties se joueront sur 26 tables et ce dans deux salles adjacentes :

-Le Gymnase Pierre de Coubertin

-La salle de sport polyvalente de Wattignies

Ces gymnases se trouvent **4 rue Gagarine, à Wattignies (59139)**



Article 2

- Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT.
- 10 « Pass tournoi » maximum (invitations) seront attribués à d'éventuels joueurs de fédérations étrangères, concernant ces joueurs il n'y aura pas de transfert de points.
- La présentation de la licence 2023-2024 numérique ou papier avec la mention « certificat médical présenté » est obligatoire.

Aucun joueur n'ayant pas sa licence validée pour la saison 2023-2024 ne sera autorisé à participer au tournoi.

Article 3

- Le juge-arbitre du tournoi est François Demarthe (JA3), il sera secondé par Jean-Pierre Deweulf (JA1) et Raphaëlle Guemart (JA1).
- Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T
- Le coefficient de point pour ce tournoi national est de 0,75.

Article 4

- Les balles de match seront fournies par l'organisation.
- Les balles utilisées seront de marque et modèle Andro speedball 3S***
- Les tables seront de marque « Joola » principalement et seront complétées par quelques tables « Cornilleau ».

Article 5

- Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches, et ce, dans tous les tableaux sauf la série « top 8 » qui se déroulera au meilleur des 7 manches.
 - Les tableaux de simple se jouent par poules éliminatoires de 3 joueurs, avec 2 joueurs qualifiés par poule, dans un tableau final à élimination directe (sauf pour la série TOP 8 directement à élimination directe).
- Série TOP 8 :** Le tableau « TOP 8 » est réservé et gratuit pour les 8 joueurs dont le classement officiel est le plus haut (sous réserve d'être inscrit sur un autre tableau au moins).
- Il sera homologué et se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination directe débutant en quart de finale et se jouera au meilleur des 7 manches.

Article 6

- Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire dans 3 tableaux/jour au maximum.

-Un joueur pourra s'inscrire sur place dans un 4ème tableau (non commencé) s'il est éliminé d'un tableau en poule, et ce, dans la limite des places disponibles, en accord avec le J.A.

Article 7

- Une seule possibilité d'inscription n'est possible :

En ligne :

https://formulaire.webnball.fr/Lweb/?id=A_585

Pour toute question ou modification d'inscription :

questionstournoinpcw@gmail.com

Une adresse mail de contact est mise en place pour les questions sur le tournoi ainsi que les modifications d'inscriptions.

Si vous souhaitez être rappelé, veuillez laisser vos coordonnées dans votre mail afin que nous puissions vous joindre.

Aucune inscription ne sera effectuée par mail ou par téléphone.

- **Dates de clôture des inscriptions au tournoi :**

Jeudi 24 août 2023 à 12h00

-Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 25 août 2023 à 19h00, à la salle Coubertin.

Article 8

-La tenue sportive (short + maillot) est obligatoire dans l'aire de jeu.

-Il est strictement interdit de fumer dans la salle.

-Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.

-Chaque participant a l'obligation de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.

- Le joueur gagnant une rencontre sera tenu de ramener la plaquette avec la fiche de partie, le stylo ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage.

-Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

- Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

-En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération Française de tennis de table sera appliqué. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

Article 9

-Le remboursement d'engagement n'est possible qu'uniquement dans la mesure où l'annulation se fait avant la fin du pointage du tableau concerné.

-Le pointage des tableaux sera ouvert à partir de 7h45 pour tous les tableaux et se terminera 20 minutes avant le début de chaque tableau.

-Le forfait du joueur sera prononcé après le deuxième appel.

-Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Article 10

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 11

DOTATIONS

-La dotation globale du tournoi est de **4065 euros**

Les dotations en espèce sont portées à titre indicatif et pourront être revues à la baisse en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau.

Samedi 26 Août 2023

Tableau	Descriptif	Heure	Adhésion	NB places	Dotation globale	Vainqueur	Finaliste	½ Finalistes
A	500 à 899 points	8h30	8	72	160	80	40	20
B	500 à 1499 points	9h30	8	72	200	100	50	25
C	500 à 1099 points	10h30	8	72	200	100	50	25
D	500 à 1699 points	11h30	8	72	200	100	50	25
E	500 à 1299 points	12h30	8	72	200	100	50	25
F	500 à 1899 points	13h30	8	72	200	100	50	25
G	500 à 2099 points	14h30	9	72	240	120	60	30

Dimanche 27 août 2023

Tableau	Descriptif	Heure	Adhésion	NB places	Dotation globale	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes
H	500 à 999 points	9h00	8	72	200	100	50	25
I	500 à 1599 points	10h00	8	72	200	100	50	25
J	500 à 1199 points	11h00	8	72	200	100	50	25
K	500 à 1799 points	12h00	8	72	200	100	50	25
L	500 à 2299 points	13h00	9	72	280	140	70	35
M	OAT	14h00	10	72	800	400	200	100
N	500 à 799 points	15h00	8	72	135	70	35	15
O	OAT DAMES	16H00	8	72	100% RE- VERSÉ (200 ga- ranti)	50%	25%	12,5%
P	TOP 8	17h00	Gratuit		450	300	150	

* Les inscriptions de la série OAT DAMES seront entièrement reversées pour la dotation de celle-ci, un minimum de 200 euros pour cette série est garanti peu importe le nombre de féminines présentes sur la série.